



Projet du Parc Naturel Régional Brie et deux Morin  
**Comité d'orientation du Conseil Local de développement**  
**Compte rendu de la réunion du 04.10.2018**

Etaient présents : Mme M. RICHARD, Mr. G. DRIOT, Mme A-M. NUYTENS, Mme Cl. LORENTER, Mr. J-L RENAULT, Mme Ch. B. DUTREIL, Mme J. CHARLIER, Mme E. LANDRIEUX, Mr. J-C. DUCHAUCHOY, Mr. M. SAINT-MARTIN, Mr. G. DEHAN, Mr. S. COQUIN, Mme C. BRISSET, Mr. P. DOERLER.

Secrétaire de séance : Christine B. DUTREIL

Début de séance : 18 h 35

### **ACTUALITÉS**

Cette année, le congrès des PNR se réunit au PILAT les 10, 11 et 12 octobre 2018, y seront présents : Messieurs Jauniaux, Coquin, Delesalle et Doerler, pour nous représenter en tant que SMEP et CLD.

Tous les PNR doivent présenter un plan de paysage partagé par les citoyens pour permettre la rédaction de la charte.

La Filière bois en attente d'appel à projet pour aider son développement en Ile-de-France avec demande de techniciens pour 2019/2020.

Le Lycée Agricole de la Bretonnière propose de mener une étude avec les services du réseau « Pouce » (transport).

Il est à envisager un RDV avec le président départemental de la filière sylvicole.

### **STAGIAIRE**

Recrutement d'un stagiaire dans le cadre de la création du PNR de la Brie et des Deux Morin, visant à allier développement local et préservation de l'environnement à partir du 20 octobre 2018, pour une durée de 6 mois (4jours par semaine).

Sa rémunération serait à la hauteur de 30% du SMIC + 1000 € de prise en charge sur le coût de la formation. (recherche de candidat en cours).

Ses missions seront : l'accompagnement du CLD dans ses actions de réflexion et de communication sur ce projet de territoire ; la participation aux ateliers de travail, rédaction des convocations et comptes-rendus ; la création des documents de communication (plaquettes, kakémonos...) ; la création et la gestion sur les réseaux sociaux du CLD ; la conception d'événementiels visant à la promotion du PNR.

## **ENQUÊTES PUBLIQUES relatives aux ÉPANDAGES**

L'épandage des boues d'Achères (Yvelines) sur 10 communes du futur territoire du PNR de la Brie et des Deux Morin soulève de nombreuses questions de la part des membres du CO présents. (agriculture bio, nappe phréatique, etc..)

La décision est prise ce jour 04.10.2018 de demander au SMEP de faire une motion auprès des commissaires enquêteurs, à ce sujet, pour faire respecter les règles. Le dossier est présenté au CO par Michel Saint Martin . Le CO , à la fin de son exposé, lui demande de rédiger des observations à l'intention du Commissaire Enquêteur; Pierre Doerler est chargé de déposer ces observations en Mairie de Saint Cyr sur Morin avant le 25 octobre prochain.

Le débat se poursuit autour de l'enquête publique intéressant des boues d'épandage issues de la méthanisation des digestats issus des résidus agricoles, de l'industrie laitière et agro-alimentaire, des sous-produits animaux et déchets pharmaceutiques. Il est fait remarquer que les PNR ne sont pas du tout hostiles à La Méthanisation. Jean Luc Renaud explique que dans le cas présent, la méthanisation concerne des résidus carnés ou laitiers , des risques notamment de botulisme peuvent être craints , les recherches ne sont pas assez abouties .

S'agissant des épandages en général, Anne Marie NUYTTENS indique qu'il est inexact d'alléguer que les agriculteurs seraient favorables à ces pratiques . Il faut cependant trouver , en l'état actuel des pratiques, où épandre les résidus . Tous s'accordent à considérer qu'il est anormal que le Préfet ait retenu autant de communes situées dans Le périmètre du PNR et que ces épandages font obstacle à la conversion écologique des cultures.

Il est demandé à Jean Luc Renaud de rédiger des observations et de les remettre au Commissaire enquêteur. S'agissant de la méthanisation des digestats .

Il est demandé au SMEP de convoquer sa commission « environnement » pour s'emparer de cette question.

## **VISIBILITÉ du CLD sur les RÉSEAUX SOCIAUX**

Gerhart Dehan, animateur de l'atelier « communication » assurant par ailleurs le pilotage du comité de promotion rend visible le CLD sur les réseaux sociaux en créant deux adresses.

## **INSTAGRAM :**

Adresse : [www.instagram.com/brie2morin/](http://www.instagram.com/brie2morin/)

Nom : Brie2morin

J'aime le parc brie 2 morin

Hashtag : #pnrb2m pour partager vos photos.

## **FACEBOOK**

Adresse :<https://www.facebook.com/Jaime-Le-Parc-Brie-2-Morin-2134597650141893/>

Nom : J'aime Le Parc Brie 2 Morin

**La première réunion du Comité de Promotion du PNR se tiendra début novembre 2018 en la mairie de CHAILLY-en-BRIE.**

**La prochaine réunion du CO est prévue pour le jeudi 6 décembre 2018 à 18h30 à l'E-Lab, 9bis rue des Margats**

Fin de la réunion : 20 h 50.

Nota bene : la date de la réunion du CO du 6 /12 est susceptible d'être modifiée.

Les observations aux deux enquêtes publiques ont été déposées en temps et en heure . Les textes vous seront communiqués.